Séance du 17 janvier 2012 à 20h30

Présidence de Monsieur Cyril PELLEVAT, Maire.

Monsieur Frédéric MERANDON a été nommé secrétaire de séance.

Présents : CHABOD Frédéric, CIABATTINI Alain, GOBET Marie-Claire, GOLINELLI Joëlle, GROS Laurent, MERANDON Frédéric, MURRIS Isabelle, NOURRISSAT Johane, PELLEVAT Cyril, PERNET Marie-Pierre, THABUIS Bruno, VIAL Jean-Claude.
Absent excusé : GOLINELLI Joëlle (pouvoir JC VIAL).
Absents : GUIMET Nicolas, SCHMITT Lionel.
Date de convocation du Conseil Municipal : 11.01.2012.
Nombre de conseillers : 14 **Quorum** : 8 **Présents** : 11.

Après approbation du compte-rendu de la séance précédente, le conseil municipal passe ensuite à l'examen de l'ordre du jour.

Compte-rendu des décisions du maire

Monsieur Le Maire informe les membres du conseil municipal qu'une stèle pour le jardin du souvenir a été installée au fond du nouveau cimetière par l'entreprise Lavergnat. De plus, dans ce cadre, il conviendra de revoir l'organisation administrative du cimetière ainsi que la cartographie de celui-ci. Enfin en attendant le versement des subventions et de la FCTVA, une ligne de trésorerie transitoire sera prochainement mise en place.

2012-01-01 Attribution d'une indemnité de conseil 2011 au receveur municipal

Vu le décret N°82-879 du 19 novembre 1982, article 1 ;
Vu les arrêtés interministériels des 16 décembre 1983 et 12 juillet 1990 fixant les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs des services déconcentrés du Trésor chargés des fonctions de receveur des communes et établissement publics locaux ;
Vu le courrier du 23 décembre 2011 de Monsieur LANFANT, Receveur Municipal d'Annemasse, sollicitant l'indemnité de conseil pour l'exercice 2011 selon le barème de l'arrêté ministériel du 16 décembre 1983 ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** de verser à Monsieur Jean-Louis LANFANT, receveur Municipal d'Annemasse, une indemnité nette de conseil de 425,81 euros pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2011.
- **Dit** que les crédits nécessaires seront inscrits au chapitre 011, article 6225 du budget principal 2012.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

2012-01-02 Attribution des 1ères subventions associations/école

Monsieur Le Maire expose que suite à des courriers reçus concernant des demandes de subvention, il convient de délibérer dès ce mois-ci sur les subventions 2012 attribuées à l'association Familles Rurales pour le repas des anciens et la cantine/garderie périscolaire, pour la sortie de l'association Arthaz Tennis Club au tournoi de Monaco ainsi que pour les associations, écoles et centres qui fonctionnent en année scolaire. Il précise que la seconde attribution des subventions 2012 pour les autres associations aura lieu comme chaque année au mois de juin.

De plus, suite au courrier reçu de l'école concernant une demande de financement pour la sortie ski de fond de la classe CM1/CM2, il indique qu'un courrier sera envoyé à la directrice afin de repréciser qu'une subvention générale de 1.800 euros est attribuée en début de chaque année scolaire par la municipalité pour les sorties scolaires des 5 classes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité,

- **Fixe** ainsi qu'il suit les 1ères subventions pour l'année 2012 :

ASSOCIATIONS	Subventions 2012
Arthaz Tennis Club (tournoi Monaco + fonctionnement 2012)	400
Familles Rurales - Avance Repas des Anciens	3.000
Familles Rurales – Cantine et garderie	11.000
AIPE Collège de Reignier – opération fournitures scolaires	180
Centre de Formation d'Apprentis Annemasse (2 jeunes scolarisés)	100
Centre Médico-Psycho-Pédagogique (1 enfant)	50
DDEN	30
Ecole Primaire Chamarette/St-François (9 enfants scolarisés)	450
M.F.R. Bonne (1 jeune scolarisé)	50
M.F.R. Champ Molliaz (1 jeunes scolarisés)	50
« Nous Aussi » (2 personnes participant)	100
Total 1ère attribution subventions 2012	**15.410 €**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

2012-01-03 Etude d'une convention Impasse de la Côte

Monsieur Le Maire expose aux membres du conseil municipal qu'il a reçu un courrier d'un propriétaire situé au bout de l'impasse de la Côte qui souhaiterait entretenir le chemin rural situé devant sa propriété. Après discussions, le conseil municipal est favorable à la majorité, à l'instauration d'une convention d'entretien sous condition que celle-ci soit possible et prévue par les textes de Loi.

Point sur les projets en cours

- Ecole : une demande a été faite auprès du maître d'œuvre pour obtenir les derniers décomptes définitifs des entreprises. De plus, un rendez-vous aura lieu avec le Bureau Sonnerat et l'électricien Lafont pour des explications sur le détail des factures du lot électricité.

- Maison intergénérationnelle : le permis a été accepté et est affiché sur le terrain. Un diagnostic amiante sera établi avant démolition de l'ancien atelier Berthet et un courrier sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune pour la réservation des logements.

- Sécurisation RD202 : les travaux de goudronnage des bordures et du rabotage du dos d'âne commenceront dès le lundi 23 janvier 2012.

Rapport des commissions

- Animation : à l'occasion de la fête des mères, des roses seront offertes par la municipalité, le vendredi 1er juin à 18 heures à la salle communale.

- Communication : une demande de devis sera faite pour l'impression des livrets d'accueil à destination des nouveaux habitants.

- Impôts Directs: la réunion s'est tenue en mairie d'Arthaz ce mardi matin 17 janvier et a été l'occasion de faire une mise à jour des bases d'imposition aux taxes locales suite aux nouvelles constructions ou modifications des propriétés bâties de la commune.

- Communauté de Communes Arve et Salève : le site internet de la CCAS sera prochainement mis à jour.

Informations et questions diverses

- Contentieux PLU : un point est fait sur les affaires contentieuses actuellement en cours.

- Convention eau potable : suite à la dénonciation de la convention de fourniture d'eau par Annemasse Agglo, un courrier a été adressé fin 2011 au président de l'agglomération.

2012-01-01 Attribution d'une indemnité de conseil 2012 au receveur municipal

2012-01-02 Attribution des 1ères subventions associations/école

❖ Signature des conseillers présents

NOMS ET PRENOMS CONSEILLERS PRESENTS	SIGNATURE
PELLEVAT Cyril	
PERNET Marie-Pierre	
GROS Laurent	
CIABATTINI Alain	
THABUIS Bruno	
MERANDON Frédéric	
CHABOD Frédéric	
NOURRISSAT Johane	
VIAL Jean-Claude	
GOBET Marie-Claire	
MURRIS Isabelle	